

Titre : Exposition internationale de Saint Louis (U.S.A) 1904. Section française. Rapport du Groupe 31 [Joaillerie - Bijouterie]

Auteur : Exposition universelle. 1904. Saint Louis

Mots-clés : Exposition internationale (1904 ; Saint Louis, Mo.) ; Bijouterie

Description : 41 p. ; 28 cm

Adresse : Paris : Comité français des expositions à l'étranger, 1905

Cote de l'exemplaire : 8 XAE 611-1

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE611.1>

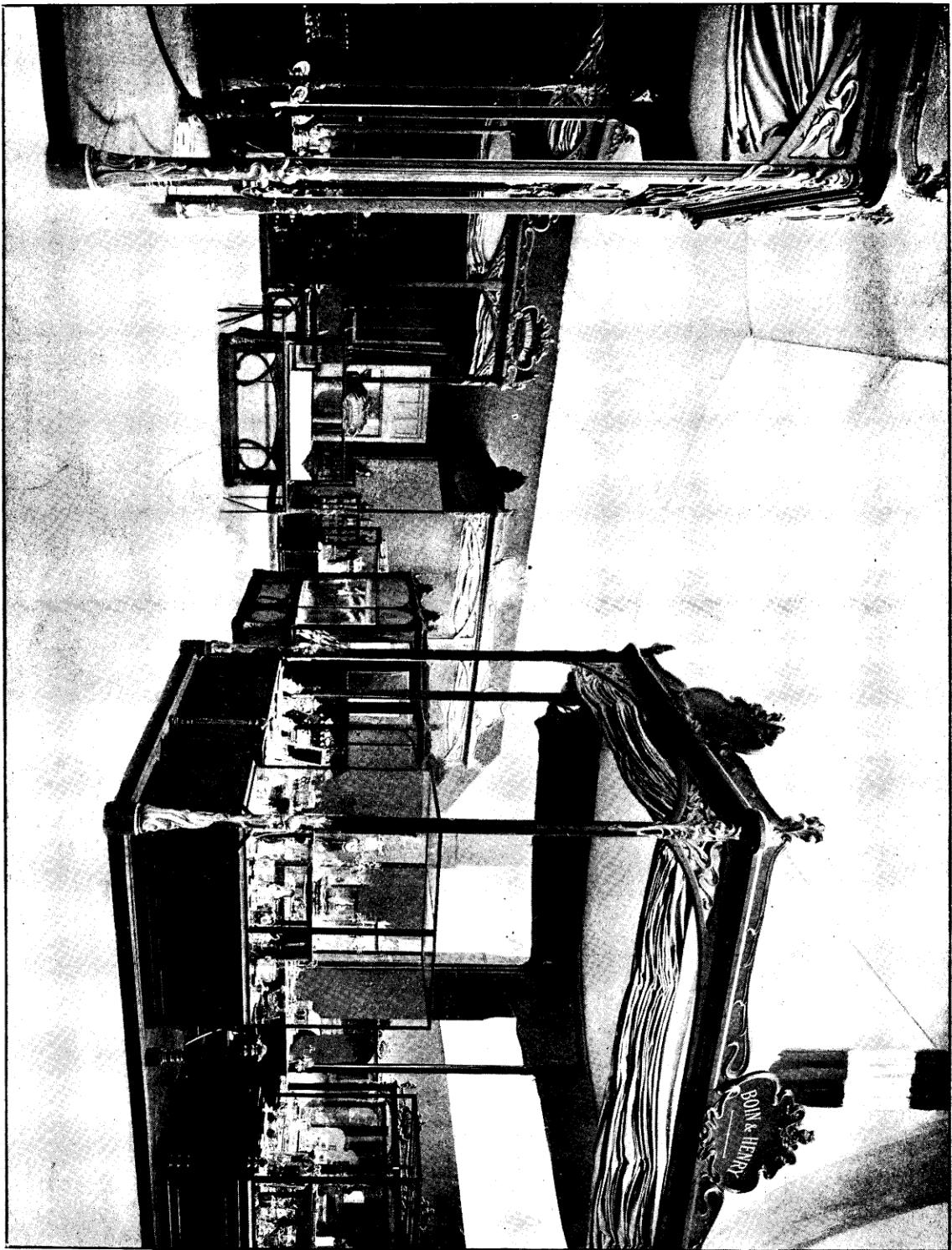


La reproduction de tout ou partie des documents pour un usage personnel ou d'enseignement est autorisée, à condition que la mention complète de la source (*Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*) soit indiquée clairement. Toutes les utilisations à d'autres fins, notamment commerciales, sont soumises à autorisation, et/ou au règlement d'un droit de reproduction.

You may make digital or hard copies of this document for personal or classroom use, as long as the copies indicate *Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*. You may assemble and distribute links that point to other CNUM documents. Please do not republish these PDFs, or post them on other servers, or redistribute them to lists, without first getting explicit permission from CNUM.

Exposition de Saint-Louis

1904



8° Zee 611-1

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES



EXPOSITION INTERNATIONALE
DE
SAINT-LOUIS U.S.A.
1904



SECTION FRANÇAISE



RAPPORT
DU
GROUPE 31

* * *

Elie WEILL
RAPPORTEUR



PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS À L'ÉTRANGER
Bourse de Commerce, rue du Louvre

1905

M. VERMOT, ÉDITEUR

GROUPE 31

JOAILLERIE — BIJOUTERIE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Avant d'aborder l'examen détaillé de l'Exposition du Groupe 31 (Joaillerie et Bijouterie) à Saint-Louis, il nous paraît indispensable, — pour tirer de cette Exposition les leçons qu'elle comporte, — de rappeler quel est le principe qui a présidé à la création de ce qu'on a appelé « les grandes foires universelles ».

On sait que leur principal objet est de constituer, aux yeux d'un public toujours plus nombreux, une manière d'encyclopédie en quelque sorte vivante de toutes les manifestations de l'activité humaine. Or, il n'est pas douteux que le public a progressé comme tout le reste : plus curieux de jour en jour, il est de jour en jour devenu plus compétent parce que mieux informé. A mesure que le public progressait ainsi, il a bien fallu, pour fixer son attention, que les Expositions se perfectionnassent, elles aussi, d'une manière analogue. Les divisions y sont devenues plus rationnelles; les groupements, mieux compris, des spécialités ont placé sous les yeux, en quelque sorte d'un seul coup, tout ce qui concourt à la fabrication d'un objet précis, par conséquent à la réalisation d'un but déterminé. Et l'on a pu constituer ainsi de merveilleuses « leçons de choses » qui ont beaucoup contribué à parfaire l'éducation des visiteurs, et ont, par suite, amplement développé, — en même temps que le bon goût public, — cette saine émulation si nécessaire au perfectionnement ininterrompu de la production.

D'une Exposition à l'autre, on a donc pu passer facilement en revue tous les progrès accomplis, mesurer le chemin déjà parcouru, évaluer celui qui reste à parcourir, noter les modifications du goût, les variations de la mode, le recul ou le perfectionnement de la fabrication. Mais, pour que de telles constatations soient possibles, il a fallu,

il faut, dans chaque branche, dans chaque spécialité, la plus large coopération de tous. Quelles leçons tirer d'une Exposition où maints pays font défaut et ne viennent pas mettre les produits de leur industrie en parallèle avec ceux des autres nations? Quoi qu'on ait pu dire à ce sujet, il n'y a qu'honneur et profit à retirer d'une coopération effective; les «inconvénients» de la présence — si inconvénients il y a — sont bien vite et amplement compensés par des avantages autrement sérieux que ceux que peut offrir l'abstention. Celle-ci, en effet, n'est pas seulement une désertion; c'est la plupart du temps une véritable maladresse, car c'est surtout en matière d'Exposition qu'on peut dire, avec le proverbe, que «les absents ont toujours tort».

Que penser, dès lors, d'une telle abstention quand elle se produit systématiquement, non point parmi les invités, mais chez leurs hôtes, chez la nation qui a convié le monde à une nouvelle lutte pacifique? Nous renonçons, pour ce qui est de nous, à expliquer les raisons du déplorable exemple donné ainsi par les Américains dans le Groupe 31 (Joaillerie-Bijouterie) à l'Exposition de Saint-Louis où, sur un total de 252 exposants comprenant : 50 Français, 61 Italiens, 47 Allemands, 93 fabricants d'autres nationalités diverses, on ne comptait que 17 maisons des États-Unis de l'Amérique du Nord. A l'Exposition de Chicago, cependant, dans cette même branche de la Joaillerie-Bijouterie, la Section américaine avait été fort brillante; et à Paris, en 1900, elle avait compté jusqu'à 23 exposants. A Saint-Louis, rien de tel: car sur les 17 Américains présents, il y avait toutes sortes d'industriels n'ayant que de bien vagues rapports avec la Joaillerie et la Bijouterie: à bien examiner les choses de près, c'est à peine si on pouvait distinguer, parmi eux, 2 ou 3 fabricants appartenant véritablement au monde de la Joaillerie ou de la Bijouterie.

Les visiteurs de l'Exposition de Saint-Louis ont constaté cette singularité; ils ne l'ont pas expliquée. De mauvais plaisants ont cru pouvoir demander qu'est-ce qui faisait défaut à ces concurrents américains: si c'étaient les capitaux, ou l'esprit d'initiative? Des gens mal intentionnés ont avancé que, peut-être, ces fabricants-là se considéraient eux-mêmes fort inférieurs à leurs rivaux étrangers et s'avouaient hors d'état d'affronter la lutte avec eux. Quelques «pince-sans-rire» ont demandé, à leur tour, si les Américains se croyaient tellement supérieurs aux autres, s'ils estimaient leurs procédés de fabrication tellement perfectionnés qu'ils pussent craindre que les étrangers cherchassent à s'approprier leurs idées, leurs dessins, leurs

modèles, leurs méthodes de composition ? Ou bien encore s'ils étaient tellement écrasés sous le poids des couronnes et des médailles, des diplômes d'honneur et des Grands prix, qu'ils n'aient plus à envier aucune récompense honorifique ? Enfin, ceux qui veulent à toute force trouver une explication plausible, — même à ce qui est inexplicable, — ont prétendu que les Américains, comprenant sans doute qu'il est peu profitable d'exposer, avaient évidemment trouvé que c'était une trop lourde charge d'avoir à le faire si souvent chez eux-mêmes, et à intervalles si rapprochés.

Il n'est pas une seule de ces hypothèses qui satisfasse la raison. Si elles étaient acceptables, il les faudrait admettre pour toutes les autres nations comme pour les seuls États-Unis. Or, les Français qui ont participé, dans le Groupe 34, à l'Exposition de Saint-Louis se sont chargés de les réfuter. Leur participation a été si particulièrement brillante, si éminemment remarquable qu'ils en ont été indiscutablement classés au premier rang, hors pair.

Cependant, il est bien évident que ces exposants français ont, tout comme leurs rivaux, le légitime souci de leurs intérêts particuliers. Ayant toujours, dans toutes les Expositions, montré sur leurs concurrents du dehors une incontestable supériorité, ils seraient, semble-t-il, plus que quiconque, autorisés à croire que leurs modèles, que leurs procédés de fabrication vont être imités, copiés, pillés. N'est-il pas, en effet, notoire que les spécimens de leurs marchandises qu'ils exposent (dans le domaine, s'intend, de la Joaillerie et de la Bijouterie) fournissent à leurs émules des « thèmes » admirables, tant par le renouvellement incessant du dessin que par le « fini » de plus en plus perfectionné de la monture ? Cependant, les exposants français ne s'en inquiètent pas autre mesure. Confiants dans leur propre valeur, ils n'ont jamais reculé devant les inconvénients inhérents aux Expositions, devant les sacrifices qu'elles comportent. A l'Étranger aussi bien qu'en France, ils sont toujours venus en foule aux rendez-vous qu'on leur a fixés ; ils s'y sont prodigues, si l'on peut dire, et n'ont jamais hésité à y exhiber leurs plus beaux produits. Et il s'est trouvé que, loin de leur nuire, cette manière de diffusion leur a servi : leur renommée s'en est accrue.

N'empêche que cette renommée — si solidement établie, si méritée soit-elle — ne devrait pas « faire le vide » dans les concours internationaux, comme cela s'est un peu produit à Saint-Louis. C'est surtout à ses amis que l'on doit la vérité ; et les Américains savent trop quelle est la profondeur et la sincérité de notre sympathie pour qu'ils

puissent se montrer froissés d'une petite observation qui est bien moins une critique qu'un regret. Leur abstention (toujours dans le domaine de la Joaillerie et de la Bijouterie) s'excuserait encore, s'expliquerait en tout cas, si cette branche de l'industrie n'était représentée aux États-Unis que par quelques rares fabricants insignifiants. Nous savons, tout au contraire, qu'il n'en est rien, et qu'il y a, dans ce pays, des maisons, nombre de maisons, dont il est impossible de se faire une idée approximative quand on ne connaît pas les formidables organisations manufacturières de l'Amérique. Comment, dès lors, ne pas déplorer l'absence de tant de maisons si importantes et déjà si justement célèbres ? Faut-il citer des noms tels que ceux de :

TIFFANY & Co,	New-York.
STARR & FROST,	—
CHAS. SCHUMAN'S SONS,	—
BENEDICT BROS,	—
SPAULDING & Co,	Chicago.
LYON BROS,	—
BUNDE et UPMAYER & Co,	Milwaukee.
BARLEY, BANKS & BIDDLE,	Philadelphie.
J.-S. CADWELL & Co,	—
J.-C. GROGAN & Co,	Pittsburg.
A. STOWELL & Co,	Boston.
SHRERE CRUMP & LOW Co,	—
HAYES BROS,	Newark.
HUNGER BROS,	—
CHAMPENOIS & Co,	—
ARNOLD & STEERE,	Providence.
BASSET JEWELRY Co,	—
R. L. GRIFFITH & SON Co,	—
OSTBY & BARTON Co,	—
CAPRON & Co,	— (Imitation).
THEO. FISTER & BROS,	—
PARKES BROS & ROGERS,	—
WILLIAMS & PAYTON,	—
Etc.....?	

Qui ne comprend quelles proportions, quelle envergure aurait pris ce nouveau tournoi, quel retentissement eût été le sien si tant d'éminents artistes, si tant de redoutables concurrents étaient venus prendre part à l'Exposition universelle de Saint-Louis !

ADMISSION DES EXPOSANTS

Constitué le 4 mars 1903, le Comité d'admission du Groupe 31 était composé de :

MM. AUCOC (Louis).	MM. PERSIANINOFF.
L. CHAUMET.	PIEL.
CHALIN (Léon).	PLUMET.
DURAND-LERICHE.	RADIUS.
A. FALCO.	G. ROUZÉ.
FEAU.	A. ROYE.
FOURRIER.	R. SANDOZ.
L. GAILLARD.	E. SORDOILLET.
L. GAMBARD.	SOUFFLOT.
L. HENRY.	TEMPLIER (Paul).
L. HUBERT.	VEVER.
JACTA.	VUILLEMOZ.
LANGOULANT.	BLUM (Albert).
LIGIER.	GAUTHIER fils.
MASCURAUD.	MURAT (Georges).
MOCHE.	RUTEAU (Louis).

Dès sa constitution, ce Comité a formé son bureau comme suit :

<i>Président :</i>	MM. Louis Aucoc (joaillerie-bijouterie).
<i>Vice-présidents :</i>	A. FALCO (lapidaire).
	G. ROUZÉ (bijouterie fantaisie).
	VEVER (joaillerie-bijouterie).
<i>Trésorier :</i>	DURAND-LERICHE.
<i>Secrétaire :</i>	Paul TEMPLIER.
	GAMBARD.

Pour arriver à recruter des exposants en nombre suffisant, il fut immédiatement convenu que chaque membre de ce bureau, et en particulier chaque vice-président, se chargerait de faire une active propagande parmi les confrères de sa spécialité, par l'envoi d'une circulaire dont les termes furent ainsi arrêtés :

Avril 1903.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une Exposition internationale s'ouvrira à Saint-Louis (États-Unis d'Amérique) en avril 1904. Vous n'ignorez

pas l'intérêt qu'il y a pour la France, et en particulier pour nos industries, à prendre part à cette nouvelle manifestation.

Nous venons donc vous engager à y participer et, à cet effet, nous vous remettons une demande d'admission que vous voudrez bien remplir et retourner une fois signée, — et ce *dans le délai de huit jours*, — au siège du Comité de la Section française, à la Bourse du Commerce, rue du Louvre.

Il est du reste entendu que votre engagement ne sera que provisoire et qu'il ne deviendra définitif que lorsque vous aurez accepté les conditions du Comité d'installation.

Agréez, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Les secrétaires :

Paul TEMPLIER,
GAMBARD.

Pour le Comité :

Le président,
L. AUGOC.

Cet appel fut entendu. Malgré toutes les difficultés inhérentes aux Expositions en général, malgré celles particulières à l'Exposition de Saint-Louis, notamment un régime douanier, légal sans doute, mais draconien, que tous nos compatriotes n'avaient peut-être pas pris la peine d'assez approfondir, le Comité ne reçut pas moins de 83 demandes d'admission. Nécessairement, ce nombre se trouva singulièrement réduit par quelques rejets de demandes, et surtout par les démissions et les renoncements. Au moment de l'ouverture de l'Exposition, les exposants français se trouvaient cependant encore au nombre de 50.

INSTALLATION DES EXPOSITIONS

C'est à la date du 29 juin 1903 que le Comité d'admission s'est transformé en Comité d'installation. Le nouveau comité a commencé par constituer son bureau ainsi qu'il suit :

<i>Président :</i>	MM. Louis AUGOC.
<i>Vice-présidents :</i>	A. FALCO. G. ROUZÉ.
<i>Trésorier :</i>	DURAND-LERICHE.
<i>Secrétaire :</i>	Paul TEMPLIER.

Le Comité s'est mis immédiatement à l'œuvre et a tout d'abord décidé de réunir, dans une Exposition commune, les *Bronzes, l'Orfèvrerie, l'Horlogerie, la Joaillerie et la Bijouterie*, afin d'obtenir ce

qu'on est convenu d'appeler « un bel ensemble ». On comprend, sans qu'il soit nécessaire d'y insister, quelles raisons esthétiques avaient dicté cette détermination et l'on n'aura aucune peine à imaginer par la pensée les merveilleux effets décoratifs qu'on aurait pu obtenir d'un pareil groupement.

Il fut, en outre, décidé que M. le président L. Arcoc demanderait, pour cette réunion d'exposants divers, une superficie de 2.000 mètres carrés environ, laissant ensuite aux présidents des quatre Groupes toute initiative pour l'organisation et l'engagement de leurs Sections particulières.

Il fut également convenu que les frais généraux de ces groupes qui se réunissaient seraient communs.

On vota un budget prévisionnel d'environ 95.000 francs, les ressources devant être constituées par la location des emplacements d'après le tarif suivant :

600 francs le mètre courant de vitrine avec salon;
450 francs le mètre courant de vitrine sans salon;
275 francs le mètre courant de stand.

L'architecte des Groupes 30, 31, 32 et 33, M. de MONTARNAL, ayant démontré les grandes difficultés, la quasi-impossibilité qu'il y aurait à réunir ces quatre Groupes dans l'emplacement concédé par l'Administration américaine et surtout à réaliser le bel effet d'ensemble projeté, il fut décidé, dans la séance du 25 décembre 1903, que le Groupe 33 (Bronzes) reprendrait sa liberté.

Le Comité d'installation apporta dès lors tous ses soins à la décoration des *Groupes 30, 31 et 32*, demeurés unis. La tâche était particulièrement malaisée, étant données les déficiences de l'emplacement mis à la disposition du Comité. C'était, en effet, à l'extrémité du Palais des Manufactures, un coin de 4.200 à 4.500 mètres carrés qui ne recevait la lumière que de biais, par des baies relativement étroites et trop éloignées, notoirement insuffisantes. Cet emplacement aurait pu être admirable pour telle autre exhibition; son manque de clarté aurait dû le faire écarter d'autant plus pour la Joaillerie-Bijouterie que l'apposition d'un vélum y était absolument indispensable pour masquer les énormes poutres de la charpente et tous les fils électriques qui se croisaient en l'air, — d'où nouvelle diminution de la lumière.

Le Comité a donc dû se contenter, pour toute décoration, de faire construire des vitrines et des stands *modern style*. Le dessin en était

harmonieux et plaisant; mais la couleur en était réellement un peu trop sombre pour un hall déjà si obscur par lui-même.

La construction de ces vitrines et stands pour les trois groupes exposant ensemble a nécessité une dépense d'environ, 30,000. fr.

Disons tout de suite que les autres dépenses ordinaires (voyages, salaires des gardiens, location du terrain, représentation officielle, etc...) ont fait monter le total des déboursés, à la date du 30 novembre dernier, à la somme de 71,697 fr. 75.

Or, la location, conformément au tarif précédent, des emplacements aux exposants des Groupes 30, 31 et 32 a produit. . . 84,737. fr. 55

Il reste donc un surplus de 13,039 fr. 80 ce qui constitue un résultat pécuniaire satisfaisant.

Il faut considérer ce résultat en lui-même. On ne peut pas le mettre en parallèle avec les résultats similaires obtenus par les autres Nations exposantes. Il est, en effet, presque matériellement impossible de comparer — superficiellement au moins, — le Groupe 31 de la France avec les Groupes analogues des autres pays et, en particulier, des États-Unis et de l'Allemagne. Leurs Expositions étaient généralement dispersées, de gauche et de droite, souvent à de très grandes distances, et disséminées — on dirait presque dissimulées — au milieu de produits d'industries tout à fait étrangères à la Bijouterie et à l'Orfèvrerie, par exemple dans des palais consacrés aux Arts libéraux, aux Mines, même à l'Agriculture.

On comprend le danger d'une telle absence de cohésion, d'un tel éparsillement; l'étude approfondie devient, en ce cas, bien difficile, sinon impossible, les comparaisons méticuleuses des détails exigeant des déplacements presque insignifiants et non de véritables voyages.

Cette nécessité de la concentration pour la Joaillerie-Bijouterie a, d'ailleurs, été constatée déjà fort nettement par le très distingué rapporteur de la Classe 95 à l'Exposition universelle de 1900. À cette époque, on avait cherché à inaugurer cette méthode et, malgré que l'essai en fut encore incomplet, M. Paul SOEFFLOR avait fort justement loué ce procédé, qui permet « de réunir dans un même emplacement tout ce qui, à un titre quelconque, a pu concourir à l'établissement des objets exposés, qu'ils appartiennent au groupe de la Joaillerie-Bijouterie fine, ou à celui de l'Imitation ». Dans l'intérêt public, afin de faciliter aux spécialistes l'étude sérieuse des classes qui les intéressent, afin de mieux faire comprendre aux profanes les différentes phases de la fabrication des objets exhibés, il est à souhaiter que, dans les Expositions de l'avenir, on s'écarte de moins en moins de cette conception qui

consiste à « grouper dans le même emplacement, pour chaque industrie, la matière première et ses transformations successives, jusqu'à l'objet terminé, tel qu'il doit être livré aux consommateurs ».

Il est permis de regretter qu'à Saint-Louis cette concentration n'aît point fourni, notamment pour la Joaillerie et la Bijouterie, la « leçon de choses » que devrait toujours constituer une Exposition.

Pour être complet sur la question de l'installation des exposants du Groupe 31, il ne nous reste qu'à constater que la répartition des emplacements s'est faite sans à-coups, d'une façon pour ainsi dire toute naturelle, grâce à la division en vitrines, avec ou sans salons, et en stands.

Quant aux marchandises elles-mêmes, elles sont toutes arrivées dans d'excellentes conditions.

L'expédition des produits exposés a été faite, entre autres Compagnies, par l'*American Express Company* et l'*European general Express Company*. On ne saurait trop féliciter ces sociétés pour l'habileté consommée avec laquelle elles ont manipulé les marchandises essentiellement délicates qui leur ont été confiées. Celles-ci ont été assurées plus particulièrement par la *Mutualité française* qui se chargeait en même temps de l'assurance du transport et se trouvait offrir ainsi tout ensemble la sécurité du voyage, tant à l'aller qu'au retour, et la garantie contre le vol et l'incendie.

Les marchandises exposées se trouvaient donc assurées de la sorte contre toute cause de dépréciation ou de perte, sauf dans les cas de vice de construction et d'emballage insuffisant.

Pour la Joaillerie et la Bijouterie, l'assurance des trois risques a été établie conformément au tarif suivant :

2 fr. 40 p. 100 pour les marchandises renfermées, la nuit, dans des coffres-forts ;

2 fr. 60 p. 100, pour les marchandises demeurant, la nuit, en vitrines.

Mais ce tarif n'est pas resté immuable. Il a subi une légère augmentation au fur et à mesure que l'on approchait de l'ouverture de l'Exposition. Cela était à prévoir. Les taux des primes d'assurances, en matière d'Exposition, sont, en effet, débattus sur les marchés, au stock-échange, absolument comme les titres et valeurs à la Bourse. Or, comme les assurances qu'elle avait consenties présentaient de gros risques, la *Mutualité française* s'est adressée elle-même à de puissants réassureurs qui lui ont imposé, au fur et à mesure des fluctuations de la cote, les taux établis par le marché. Pour la Joaillerie

et la Bijouterie, le taux de la prime s'est élevé, progressivement, jusqu'à 3 fr. 50 p. 100. Cette élévation n'a rien que de très naturel. Au moment de l'Exposition de Saint-Louis, en effet, un certain nombre de grandes Compagnies ont accepté une telle part de risques que la prudence ne leur a pas permis d'aller plus loin et que, trois mois au moins ayant l'ouverture de l'Exposition, elles ont dû renoncer à accepter toute nouvelle opération de cette nature. Nécessairement, les Compagnies rivales qui, moins achalandées ou moins empressées, avaient encore des disponibilités, en ont profité pour surélever leurs tarifs en prévision du danger que présentent, paraît-il, les Expositions en Amérique surtout au point de vue des incendies.

Ces Compagnies d'assurance auront-elles eu à se féliciter ou non de leurs opérations ? Il n'est point possible de s'en rendre compte pour l'instant, car les travaux de clôture de l'Exposition sont loin d'être terminés et les marchandises n'ont pas encore effectué leur retour. Or, c'est malheureusement vers la fin des Expositions, après la clôture, que la surveillance se relâche et que les sinistres se multiplient.

DESCRIPTION DE L'EXPOSITION

L'Exposition du Groupe 31 occupait, dans un angle du Palais des Manufactures, un emplacement à peu près triangulaire de 1,468 mètres carrés environ.

On y accédait par la porte Sud-Ouest. A cause de son éloignement, en effet, il eût été peu pratique de chercher à y arriver par l'entrée principale.

Nous avons dit plus haut combien l'emplacement qui avait été réservé à la Joaillerie, la Bijouterie, l'Orfèvrerie et l'Horlogerie semblait peu avoir été destiné à une pareille affectation. Nous avons dit aussi à quelles difficultés s'était, en matière de décoration, heurté le Comité qui avait dû employer les modestes ressources dont il disposait à l'établissement d'un vélum absolument indispensable. Au total, la « décoration » de l'Exposition du Groupe 31 a donc été aussi modeste, aussi sommaire que possible, presque nulle, peut-on dire. L'effet en a été plutôt fâcheux et nous croirions manquer à tous nos devoirs, si nous ne nous faisions ici l'écho des doléances de tous les visiteurs du Groupe 31 qui ont été unanimes à déplorer que des articles aussi fins, aussi délicats, aussi universellement appréciés, aient été exposés aux yeux du public dans des conditions aussi peu avantageuses. Il suffit

cependant de passer en revue les Expositions particulières qui avaient été réunies là, pour comprendre que de pareils chefs-d'œuvre eussent mérité d'être présentés au public dans un cadre un peu plus brillant.

JOAILLERIE-BIJOUTERIE FINE

Avant d'entamer l'examen détaillé de ces Expositions, il est impossible de ne pas constater que la distinction devient de jour en jour plus difficile entre la Joaillerie et la Bijouterie d'or qui tendent de plus en plus à se confondre, à se juxtaposer, si l'on ose ainsi dire, en confectionnant absolument les mêmes articles.

Parmi les fabricants qui paraissent être demeurés à peu près uniquement joailliers, il faut mentionner en tête M. Louis Arcoc. L'aimable président de la Chambre syndicale de la Joaillerie-Bijouterie de Paris, qui s'est dépensé sans compter et a fait preuve, du premier au dernier jour, d'un dévouement à toute épreuve, d'une infassable activité, a exposé une remarquable collection de bijoux de la plus grande variété. La pièce principale et la plus admirée était un superbe diadème formé de pommes de pin en brillants de la plus belle eau, très habilement monté sur platine renforcé d'or. Mais d'autres œuvres, d'un fini merveilleux, sont également à mentionner : un joli collier de perles de onze rangs avec plaque de cou d'un gracieux dessin Louis XVI; une magnifique bague formée d'un superbe brillant et d'une perle dont l'orient est remarquable ; d'autres bagues avec rubis, saphirs, diamants, d'un modèle élégant ; des bracelets de vente courante ; des motifs de corsage, des broches d'une disposition charmante et d'un goût parfait... Mais on ne peut tout citer. Il faut forcément se borner et se contenter de constater, en manière de conclusion, que M. Louis Arcoc a présenté une Exposition tout à fait remarquable, digne de sa vieille réputation.

Parmi les maisons qui n'exposent que depuis quelques années, il faut mentionner à part celle de M. Paul Templier, l'actif secrétaire de la Chambre syndicale. M. Templier n'est pas seulement connu dans le monde de la Joaillerie pour la part très active qu'il prend aux œuvres de bienfaisance de la corporation, par exemple en qualité de président de l'Orphelinat de la Bijouterie : il a acquis, au point de vue professionnel, une grande notoriété grâce à la brillante campagne qu'il a faite en faveur de l'abandon de l'argent pour le platine dans la fabrication courante, afin d'éviter aux inconvénients de l'oxydation.

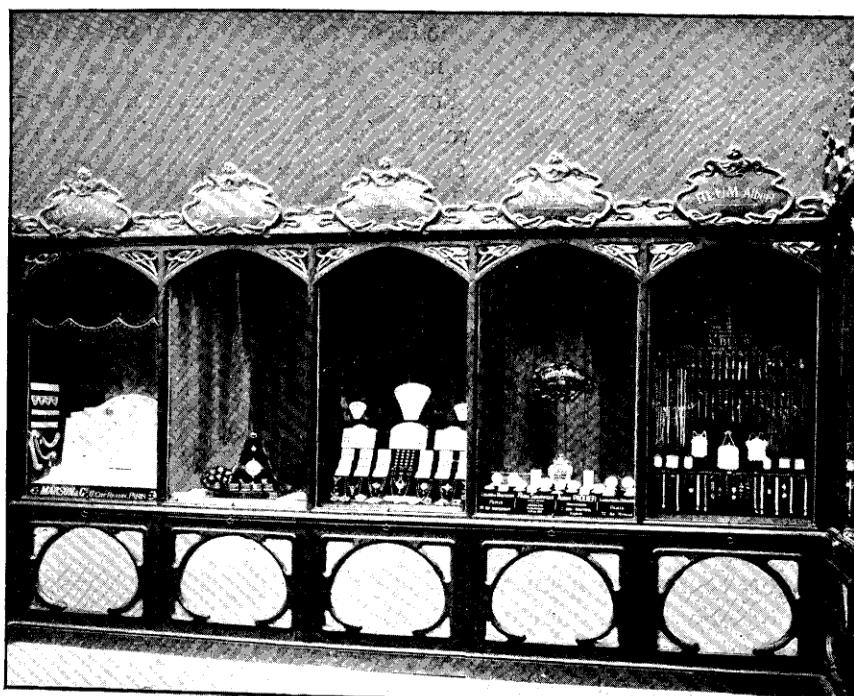
Les bijoux qu'il a exposés et qui sont conçus d'après cette méthode, sont particulièrement soignés, d'une grande légèreté et d'une élégance bien personnelle. Nous citerons, entre autres, de très beaux motifs de corsage dont l'un, en brillants, formant corbeille de fleurs, est d'un dessin fort gracieux et d'une grande légèreté; de ravissants colliers très soignés dont un, en brillants et perles, démontable, pouvant former diadème, bague et broche; toute une série de bagues de femmes bien serties; un manche d'éventail en or, délicatement ciselé; quelques jolis spécimens or, émail et perles édités d'après les maquettes de M. Théodore LAMBERT, etc.... Il convient de féliciter M. Paul TEMPLIER qui, tout en demeurant dans la note commerciale, c'est-à-dire dans la voie des affaires courantes, assure cependant à sa fabrication le fini et le choix de pierres des grands joailliers classiques.

Parmi ceux-ci, M. Gustave-Roger SANDOZ, le dévoué vice-président du Comité des Expositions à l'Etranger, continue à produire dans toutes les Expositions, auxquelles il prend part, des bijoux d'une fabrication irréprochable, toujours dignes de sa vieille et solide renommée. Au nombre des belles pièces d'un cachet fort artistique, qu'il avait exposées, il faut signaler en particulier: un pendentif brillants en forme de navette, entièrement monté en platine, d'une exécution absolument remarquable; un grand motif de corsage en brillants et grosses émeraudes, sur or et argent, pouvant se démonter et former diadème, aigrette, bagues, pendants d'oreilles, broches, le tout d'un merveilleux effet décoratif et cependant très léger; de jolies bagues; une belle coupe de Louis BORRE, l'auteur de la plaquette du Jury de 1900; surtout un gros rubis taillé en forme de cœur et entouré de brillants formant « pend-à-col », etc...

Le trésorier de la Chambre syndicale, M. DURAND-LERICHE, dont la maison compte tout à l'heure trois quarts de siècle d'existence, a exposé tout un ensemble de jolis bijoux d'un très beau travail de joaillerie parmi lesquels on a beaucoup remarqué un grand motif de corsage formant nœud en brillants, genre dentelle, terminé par une chute de brillants, de différentes grosseurs, de la plus belle eau, au milieu desquels s'étalait une admirable perle grise en forme de poire; un superbe bracelet en brillants et perles, formant diadème; un diadème aigrette fort léger, en jolies pierres et perles d'un bel orient; un vase en cristal monté en or, d'un travail très fin; des libellules, dont une en émeraudes avec les ailes en brillants, etc...

M. Léon VAGUER, qui est à la tête d'une maison relativement nouvelle, avait tenu à se distinguer pour établir d'emblée sa réputation.

Les bijoux qu'il avait envoyés étaient tous remarquables, d'une variété absolue, d'une grande richesse, d'un goût très sûr, d'un travail achevé. Ils pouvaient supporter la comparaison avec les pièces les plus parfaites des vieilles maisons les plus célèbres. La haute distinction qui a été décernée à M. Léon VAGUER n'est donc que la juste récompense due à ses efforts. Il faudrait, pour être équitable, citer tous les joyaux et tous les bijoux qu'il a exposés : contentons-nous de mentionner un joli diadème en brillants et perles, très légèrement monté sur platine; un



magnifique motif de corsage démontable, en brillants et rubis taillés, et terminé par un admirable brillant forme poire ; une superbe applique avec chute de belles poires en brillants au milieu desquels était enchassée une énorme émeraude ; une belle plaque de cou entièrement en brillants, etc.

Enfin, pour en finir avec la Joaillerie-Bijouterie fine, il faut faire une mention toute spéciale à la merveilleuse Exposition de M. L. CHAUMET. Tout y était vraiment d'une rare perfection, la richesse des pièces exposées, la beauté des pierres, l'orient des perles, la finesse de la taille, l'habileté du sertissage, la délicatesse de la monture, le fini du

travail, la pureté du style, la nouveauté du dessin. Toutes les pièces en seraient à citer et à louer, et il peut paraître injuste d'en signaler une plutôt qu'une autre. Nous ne pouvons cependant pas résister au désir de mentionner tout spécialement : un admirable diadème composé de brillants et de rubis taillés, d'une grande pureté, dont la monture sur platine peut être considérée comme un modèle de légèreté ; un pendentif en forme de cœur formant nœud avec une superbe perle ronde au milieu de trois magnifiques perles noires ; un élégant papillon aux ailes bordées de rubis taillés ; une admirable plaque formée de libellules en brillants et émeraudes taillées, d'une légèreté inouïe et d'un fini extraordinaire, etc... Mais ce qu'il faut mentionner surtout, et louer sans restriction, c'est un chef-d'œuvre d'une réelle envergure, représentant au moins quinze à vingt ans de travail, *la Via vitæ*, sorte de Passion en or, argent et ivoire, dont les scènes différentes, très habilement groupées, sont toutes plus belles les unes que les autres. Bien que cette œuvre, d'une haute valeur artistique, n'ait été exposée que tardivement aux yeux des visiteurs, elle a produit une telle sensation qu'elle a été proposée pour l'unique *médaille d'or* attribuée à « la plus belle Exposition du Palais des Manufactures et des industries variées ».

BIJOUTERIE D'OR

Malgré la tendance de plus en plus accentuée qu'ont la Bijouterie proprement dite et la Joaillerie à se confondre, il existe cependant encore quelques maisons qui se contentent dans la confection exclusive de la Bijouterie d'or, et qui continuent à progresser, surtout depuis la mode des longues chaînes en sautoir. La maison GROS, LANCOULANT et Cie, est de celles-ci et son outillage perfectionné jouit d'une énorme réputation. Elle a exposé toute une série de chaînes, de bracelets d'une grande délicatesse de travail, qui ont montré que sa fabrication restait à la hauteur de sa renommée.

M. Hubert Léopold a exposé, de son côté, un très beau vase, dans le style de la Renaissance italienne, d'un travail très poussé et très délicat.

A citer encore, dans cette catégorie spéciale, M. Louis TAILLEUR et M. Gaston LEMAÎTRE qui avaient envoyé de jolies pièces.

BIJOUTERIE D'ARGENT

Comme la Bijouterie d'or, la Bijouterie d'argent jouit encore d'une grande vogue et bénéficie du perfectionnement apporté dans l'outilage employé à sa fabrication. Quelques bijoutiers y bornent exclusivement leur production. M. Lucien GAILLARD est du nombre. Il a participé pour une large part au succès de la section des Beaux-Arts où il avait exposé de nombreuses pièces d'une très réelle valeur et qui ont été fort admirées. Il avait, en même temps, envoyé au Groupe 31 quelques bijoux d'un genre plus commercial. Leur mérite industriel et même artistique n'était pas douteux, mais leur nombre était vraiment un peu trop restreint et l'Exposition de M. GAILLARD en a, par suite, semblé un peu sommaire. Que M. Lucien GAILLARD se dise bien que lorsque des artistes de sa valeur et de sa réputation consentent à se rendre à une Exposition, ils ont le droit de montrer un peu moins de modestie.

M. Albert BEUM, dont l'excellente Exposition démontre la valeur et accuse les progrès très réels et très sensibles, a peut-être bien, lui aussi, été victime de cette « modestie ». Nul doute qu'il eût obtenu une médaille d'or s'il avait fait un envoi plus important.

L'Exposition spéciale des émaux religieux et surtout des médailles et « plaquettes » de M. Léon CHALIX, d'une très jolie finesse de modélisé, a produit sur les jurés américains une profonde impression justifiée par la valeur des pièces exhibées.

Il en a été de même pour les produits de la maison NUSSBAUM et HÉROLD, qui se confine uniquement dans la fabrication des manches de cannes, de parapluies et d'ombrelles. Son succès absolument justifié a été très grand, et l'on peut, sans craindre d'être démenti par les faits, affirmer qu'à la prochaine Exposition à laquelle elle prendra part, un Grand prix viendra consacrer son mérite.

Il faut, enfin, mentionner ici les intéressantes Expositions de MM. FEAU, Charles HENNIG, Victor DÉMARÉ, et de Mme Veuve Camille VAUMARIN.

LAPIDAIRES

Les exposants, dans cette spécialité, avaient tenu, semble-t-il, à présenter des spécimens de tailles variées, de formes particulières, représentant toute la gamme des difficultés d'exécution. Mais ils avaient

aussi tenu, visiblement, à s'insérer en faux contre l'opinion trop légèrement accréditée que les seules belles collections de pierres se trouvent à l'Etranger. Nous doutons, pour notre part, qu'on puisse trouver à Anvers, à Amsterdam et même à Londres un joaillier capable de rassembler, dans une vitrine d'Exposition, une aussi belle collection de diamants et de brillants que celle envoyée par M. A. EKNAYAN.

On sait que M. A. EKNAYAN a attaché son nom à une nouvelle variété de taille qui permet de présenter des diamants sous forme de marquises, d'octogones, de cœurs, de losanges, d'écussons, etc. M. A. EKNAYAN en avait exposé toute une série parmi lesquels il faut mentionner des diamants noirs transparents, forme poire, — la rareté et la célébrité de ces pierres tiennent à ce que, jusqu'à présent, on n'a vu que des diamants noirs opaques : — 21 diamants forme marquise, couleur jonquille dorée formant collier, — collection qui a nécessité huit années de recherches, toutes les pierres étant de la même nuance ; — un brillant de 32 carats d'une blancheur exceptionnelle ; une collection de 3 brillants d'environ 1 carat chacun, de différentes couleurs très rares, parmi lesquels un couleur émeraude et un autre rouge-rubis qu'on peut considérer comme unique au monde ; un diamant, forme poire, de 16 carats environ, couleur saphir, — on n'a jamais vu une pierre aussi franchement bleu-saphir ; — que sais-je encore ? Il faudrait tout citer, tout admirer de cette Exposition unique, merveilleuse, qui a dû exiger, pour être rassemblée, des années et des années de recherches et qui peut être mise en parallèle avec les collections les plus justement réputées.

M. I. GAUTHIER fils a exposé, de son côté, de beaux spécimens de pierres, notamment de ces petits brillants dont il a su perfectionner la taille.

M. A. ROYER a, lui aussi, réalisé le même perfectionnement. Il avait exposé un grand nombre de pierres taillées imitation, d'un fini rare, qui ont été très admirées.

On a également beaucoup remarqué les formes spéciales de pierres exposées par MM. DAVID frères dont l'envoi était vraiment intéressant ; ainsi que les envois des maisons MARTIN LOW et TAUSSIG, PAISSEAU-FEIL, VEUVE BERQUIN-VARANGOZ, et de M. POCET.

Enfin, il convient de mentionner, dans cette branche spéciale, l'impression produite par les « rubis scientifiques », et par conséquent artificiels, de M. A. PASQUIER. Mais une telle Exposition nous semble ressortir du chimiste beaucoup plus que du lapidaire.

PERLES

M. A. FALCO, qui jouit d'une réputation universelle, tout à fait justifiée, d'ailleurs, avait exposé une collection très variée de magnifiques huîtres perlières. Ces huîtres ont été admirées. Ont-elles été appréciées à leur juste valeur ? Il eût fallu, pour cela, que le gros du public possédât des connaissances bien spéciales qu'il n'a généralement point.

BIJOUTERIE IMITATION

Cette section spéciale de la Classe 31 a permis de constater les énormes progrès réalisés par l'industrie de la Joaillerie-Bijouterie imitation : la fabrication s'est perfectionnée, le goût s'est affiné ; l'on arrive réellement aujourd'hui à produire, dans ce genre, de véritables œuvres d'art.

Parmi les fabricants de ces objets spéciaux qui peuvent, sans fantaisie, se proclamer artistes, voici, par exemple, MM. PIEL frères. Ces artistes — car ce sont bien réellement des artistes plutôt que des industriels — arrivent à faire des bijoux ciselés et émaillés en argent et surtout en cuivre d'une telle délicatesse et d'une telle perfection d'exécution qu'ils peuvent être comparés, sans exagération, aux plus belles pièces de haute joaillerie. C'est vraiment le dernier mot de l'art, et cela justifie le paradoxe du vaudevilliste qui affirmait sérieusement que « le faux peut être quelquefois tout aussi beau que le *vrai* ».

On en pourrait presque dire autant de l'Exposition de M. Ernest SORDOILLET qui est arrivé à réaliser de véritables objets d'art en acier taillé : un beau cadre de glace, notamment, un joli coffret, de gracieux peignes et d'élégants réticules ont été fort admirés.

M. MURAT, qui tient toujours la tête dans la spécialité du double pour la fabrication des chaînes, des boutons, des bracelets, des médaillons, avait exposé aussi toute une charmante série, très variée, de bibelots en argent d'un joli travail, porte-cigarettes, bourses, portemines, couteaux, qui ont été très appréciés.

M. G. ROUZÉ, le très distingué président de la Chambre syndicale de la Bijouterie imitation, a exposé une admirable collection de boutons de manchettes et de pendants, les plus divers. Ses bijoux sont d'un joli travail, très soignés, très finis, et vraiment, son « or solide » peut être comparé avec succès à l'« or américain ».

A côté de ces grands industriels, il faut encore faire une place à part à M. Paul PLUMET, un fils de ses œuvres, ouvrier fort habile, fabricant très consciencieux. Il avait exposé, entre autres bijoux bien sertis, de gracieuses boucles de ceinture ou de cheveux qu'on a beaucoup admirées. M. Paul PLUMET, évidemment, n'a plus qu'un très léger effort à faire pour enlever de haute lutte, à la prochaine Exposition, le Grand prix dont il est déjà digne.

M. Louis VUILLEMOZ a fait, lui aussi, des progrès notables, et avait envoyé des pièces importantes, notamment des motifs de corsage complets, d'une grande variété et d'un travail élégant, dont le fini a été très remarqué.

M. N. CHARGUERAUD est également un des fabricants qui ont le plus sensiblement progressé. Sans avoir fait positivement une révolution, cet industriel a réalisé des perfectionnements considérables dans la fabrication de l'acier noir pour bijoux de deuil. Il a réussi à battre, dans ce genre particulier, les Allemands dont nous étions tributaires. Il mérite de très sincères félicitations.

De même, M. ZUCKERMANN qui est aussi fort en progrès.

Egalement dans la catégorie des bijoux d'acier, il faut citer ceux très variés et très remarquables exposés par MM. Louis Huet et Émile Ligner, qui dirigent une vieille maison toujours fidèle à sa renommée.

Enfin, il faut tout au moins mentionner les Expositions, remarquables à différents titres, de MM. Charles BOURCIER, Louis COEUR, Alfred FASNACHT, Arthur FRANCHET, Georges FOUCETIÈRE, C. MOSSAND et Emile MARSON.

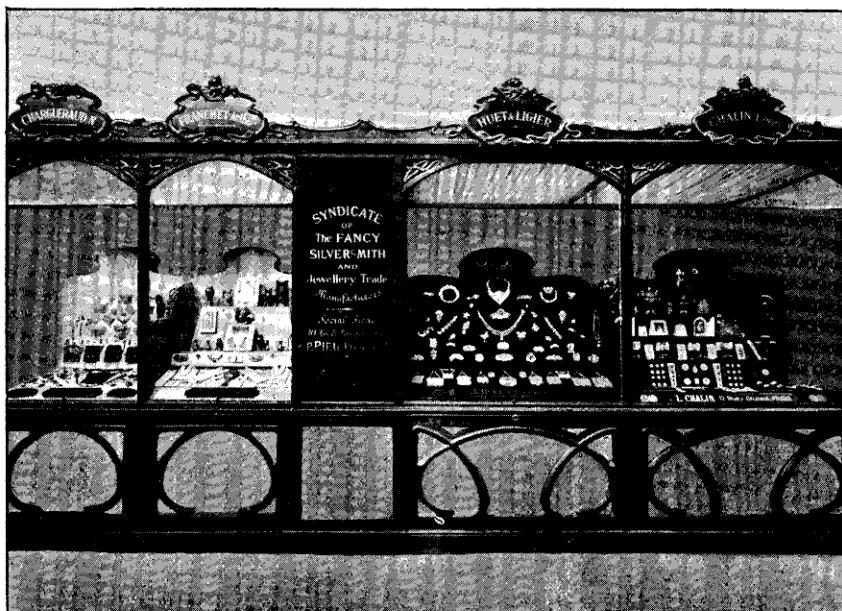
PERLES IMITÉES

Encore une spécialité où l'on arrive à une perfection telle qu'on se demande vraiment quel sera — pour peu que cela continue — l'avenir réservé au *vrai* puisque le *faux* est tout à l'heure aussi beau que lui.

Voyez, par exemple, la splendide et imposante collection, si variée, exposée par M. L. RUTEAU, successeur des frères TOPART, dont la maison compte maintenant plus d'un demi-siècle d'existence. Il est impossible de rien rêver d'autant parfait. Le public des visiteurs, le Jury, tout le monde lui a fait un énorme succès. Il n'était que juste de récompenser les très louables efforts incessants faits par ce fabricant qui est peut-être le seul ayant tenté un essai de décoration personnelle assez élégante. Mais son succès n'a été que la consécration

de la vieille réputation d'une maison qui n'occupe pas moins de 2,500 ouvriers, employés ou entrepreneurs, et qui fait des affaires considérables avec tous les pays du monde et particulièrement avec les États-Unis.

Pour être complet, il faut enfin mentionner à cette place l'Exposition très remarquable, mais très spéciale, de M. Léon HENRY dont les produits ne sauraient être rangés dans aucune des catégories que nous



venons de passer en revue. Ce sont, en effet, de beaux vases en porcelaine peinte. On se demande vraiment par suite de quelle méprise des objets si nettement spécifiés ont pu être rangés dans la famille des bijoux ou des joyaux ? Ce n'est évidemment qu'à cette erreur de classification que M. Léon HENRY doit de n'avoir pas obtenu le Grand prix qui lui serait évidemment échu si ses belles productions avaient été exposées à leur vraie place.

Du reste, il faut bien avouer qu'il n'est pas toujours aisé de classer comme il convient les œuvres de tels exposants particuliers. Ne pouvait-on pas, notamment, placer les merveilleux bijoux de M. René LALIQUE au centre du Groupe 31 ? Cela n'est point douteux et il est évident que, malgré qu'ils n'y aient pas figuré, bien qu'ils aient été exposés uniquement au Palais des Beaux-Arts, où tous les exposants étaient

« hors concours », un rapport sur la Joaillerie et la Bijouterie ne serait pas complet qui ne les mentionnerait point.

Le véritable créateur de ce « modern style » qui a, du jour au lendemain, révolutionné la plupart des arts plastiques et suscité tant d'imitations, M. René LALIQUE avait, en effet, envoyé à Saint-Louis toute une série d'admirables joyaux, de bijoux exquis parmi lesquels il est bien difficile de faire un choix. Avec un chef d'école tel que M. LALIQUE, il faudrait tout citer, prendre et examiner les œuvres une à une, car chacune possède une note différente attestant l'inlassable fantaisie de son créateur.

Cependant, comme il faut forcément se réduire, nous nous bornerons à signaler les chefs-d'œuvre devant lesquels s'arrêtait plus spécialement la foule émerveillée. Ses faveurs ont paru aller surtout à une bague de bronze et d'ivoire rappelant assez la manière de Rodin ; à un collier de tigres altiers gravés sur corne, cristaux et brillants ; surtout à des étourdissants collets en broderie d'or et d'argent imitant les plumes de coq, avec une tête de coq de même métal ciselé en guise de fermoir ; un diadème russe fort élégant, etc.

Après le maître, les disciples. A côté d'un artiste tel que M. René LALIQUE il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'on passât inaperçu. Il faut d'autant plus féliciter M. Lucien GAILLARD qui, malgré un voisinage si écrasant, a trouvé le moyen de faire justement, admirer de beaux joyaux, très personnels, notamment une jolie plaque composée de cristaux émaillés ornés de perles irrégulières, bizarres, baroques, quasi tourmentées, d'une originalité de bon aloi.

LES EXPOSITIONS ÉTRANGÈRES

Il n'est guère possible d'établir une comparaison d'ensemble entre l'Exposition française du Groupe 31 et les Expositions étrangères analogues qui, ainsi que nous l'avons déjà constaté, avaient été un peu trop dispersées. Le parallèle s'établira naturellement par le simple examen détaillé de ces Expositions.

ÉTATS-UNIS

Dans la section américaine, la palme revient sans conteste à The Gorham Manufacturing Company, de New-York, maison très importante qui s'occupe plutôt d'orfèvrerie, mais qui doit peut-être sa réputation à ce fait qu'elle emploie des dessinateurs et quelques praticiens français.

Son Exposition, admirablement et richement installée, dans un beau pavillon spécial fort bien décoré, comprenait quelques jolies pièces d'un travail très soigné, d'un gracieux effet, d'un bon dessin, mais peut-être un peu lourdes et agrémentées de pierres de second ordre, laissant à désirer, irrégulières, défectueuses.

A côté de l'Exposition de cette fabrique, il faut mentionner l'Exposition de M. Maurice Brower, de New-York. M. Brower ne manufature pas : son principal commerce est la vente des perles de rivière qui ne sont pas assez souvent régulières. C'est, notamment, le défaut de celles dont est composé le riche collier qu'il a exposé et qui est mis en vente au prix de 250,000 dollars. Ce collier est formé de gros brillants serrés avec de petits brillants et de grosses perles de rivière, et monté sur or et platine : on y compte 375 carats de diamants et 1,100 grains de perles ; mais le tout est irrégulier, lourd, et d'un effet déplorable.

M. William Loeb, de Providence, qui occupe environ 300 ouvriers, ne fabrique que la bague unie en doublé et montée en pierres fausses.

Il a exposé toute une collection de ces bagues-là. Ce sont des articles de beaucoup d'apparence mais d'un bon marché excessif, variant entre 3 et 5 francs la douzaine. Cette marchandise commune est d'ailleurs fort répandue et M. William Loeb réalise un important chiffre d'affaires.

ALLEMAGNE

De toutes les Expositions étrangères du Groupe 31, c'est de beaucoup celle de l'Allemagne qui a été la plus remarquable et qui doit être pour nous la plus fertile en enseignements. L'Allemagne avait, en général, fait un effort très considérable à Saint-Louis. Outre son très beau Palais national, qui n'était qu'une reproduction fidèle de Charlottenburg, elle avait édifié, à l'entrée de sa « Section » spéciale, un hall monumental, d'aspect grandiose dans le style de la Renaissance allemande, peut-être un peu lourd, mais singulièrement imposant, avec, dès l'entrée, son aigle impérial, immense, gigantesque, formidable, que l'on voyait de tous côtés. Il y avait là une dizaine d'exposants privilégiés dont les vitrines en forme de chasse, d'une forme moderne aussi puissante qu'originale, n'ont pas manqué d'attirer l'attention sur des industries auxquelles tous les efforts officiels ont tendu à essayer d'ouvrir le plus de débouchés possible aux États-Unis. Il semble bien que, pour ce qui est de la Joaillerie et de la Bijouterie, cet effort ne restera pas stérile. Le succès est d'ailleurs suffisamment justifié par la qualité des produits qui avaient été envoyés des différents centres de production. En tête des fabricants allemands, il faut citer : MM. FRIEDLANDER frères, de Berlin, seuls joailliers véritables de l'Empire, avec leur collaborateur, M. Lucas Von Chanach, un dessinateur de talent, qui crée pour eux des modèles originaux. MM. FRIEDLANDER doivent évidemment à leur titre de « fournisseurs de la Cour » la bonne fortune d'avoir exposé au centre même du Palais national allemand, dans un cadre merveilleux. Dans ces conditions, leur Exposition ne pouvait pas ne pas être admirée. Elle en était, d'ailleurs, digne par sa valeur intrinsèque. Entre autres pièces qui méritaient l'attention, MM. FRIEDLANDER avaient exposé, par exemple, de gentils colliers de chiens formés de perles, et toute une série de jolies boîtes en or ou en argent ornées du portrait de l'empereur Guillaume II et enrichies de diamants, présentant quelque analogie avec nos tabatières à vignettes, si fort à la mode à la fin du XVIII^e siècle.

A côté de cette fabrication d'un classicisme assez artistique, voici

toute une série de maisons fabricant des objets beaucoup plus communs mais aussi plus commerciaux, — l'Académie royale de Hanau, l'Association artistique des arts à la main de Munich, l'École des arts de la bijouterie de Pforzheim, — sur lesquelles il faut attirer tout spécialement l'attention des fabricants français. Ce sont des écoles professionnelles à peu près analogues à cette École d'horlogerie qui a rendu de si grands services à notre industrie et lui a permis de lutter contre la production suisse. Des capitaux formidables sont engagés dans ces écoles allemandes et les progrès qu'on y a réalisés depuis 1900 tiennent vraiment du prodige. On s'y occupe presque exclusivement d'art nouveau et l'on s'y inspire uniquement de la « manière » de M. René LALIQUE. Pour peu qu'on n'y prenne point garde, cet « art nouveau » va, petit à petit, insensiblement, devenir le style allemand. Il est, en effet, on ne peut plus en faveur dans toutes les écoles allemandes de bijouterie, dont l'importance est déjà considérable et grandit pour ainsi dire à vue d'œil.

Voici, par exemple, l'Académie royale de Hanau, qui est très habilement dirigée par M. WIESE et qui compte des professeurs aussi éminents que MM. Bernard WENIG et L. BESHOR. Cette école ne vend pas : elle ne fait que former des élèves. Mais elle a donné essor à un tel mouvement productif autour d'elle que la seule ville de Hanau ne fabrique pas moins, aujourd'hui, de 40,000,000 de marks de marchandises. On juge par ce chiffre de l'importance, en quelque sorte morale, d'une telle école. Les travaux de ses élèves sont déjà élégants et vigoureux à la fois, comme le démontre surabondamment la jolie collection de colliers et de peignes art nouveau qu'ils ont envoyés à Saint-Louis.

Les progrès sont également très sensibles chez MM. F. KREUTER et Cie, H. ZWERNEMANN, STEINHEUER et Cie, Ernest SCHÖNFELD Junior, SCHATT frères, S. SACHSENWEGER, J. MARTIN, KRUG NACHE, W. INN, C. HERTEL et fils, Les fils P. DEINES qui composent la Collectivité des fabricants de Hanau. La plupart d'entre eux sont d'anciens élèves de l'Académie royale de Hanau et mettent en pratique les méthodes qu'ils y ont apprises ; leurs produits sont encore, en général, assez ordinaires ; toutefois, ils se perfectionnent sensiblement et l'on peut déjà citer, parmi eux, les fils DEINES qui font de la marchandise très soignée et emploient l'or à 18 carats.

Dans les Expositions particulières, une des plus remarquables a été celle de M. Théodore FARNER, de Pforzheim, un fabricant fort important, dont les jolis bijoux en or art nouveau ont été très remarqués.

A signaler encore, dans le même genre, les bijoux modern-style de

la Vereinigte Verkstätten für Kunsten ou Association artistique des arts à la main de Munich, dont les créations n'ont d'autre originalité que de ne pas être « dupliquées », si l'on ose ainsi s'exprimer.

On peut faire, au sujet de l'Exposition de l'École des arts de la bijouterie de Pforzheim, des observations analogues à celle que nous avons faite plus haut à propos de l'Académie royale de Hanau. Sans doute, les élèves, malgré leurs progrès incessants et typiques, n'en sont pas encore arrivés à la perfection absolue. Mais, sous l'habile direction de professeurs aussi émérites que F. WOLBERG, G. KLEEMANN, J. MULLER SALEM et A. SCHMIDT, avec l'aide précieuse de collaborateurs aussi compétents que MM. FAHRNER, ZERENNER, Hans JOLLNER et Lauer WIEDMANN, on peut facilement prévoir à quel degré de perfection ils pourront arriver. Il suffit d'ailleurs, pour s'en rendre compte, d'examiner avec attention les produits exposés par les fabricants de Pforzheim qui, s'ils ne sortent pas tous eux-mêmes de l'école, emploient évidemment dans leurs ateliers les ouvriers qu'elle a formés.

Voici, par exemple, exposés en collectivité par les frères SCHIFF et M. W. BIRMELIN, toute une série de bijoux art nouveau en argent (colliers, broches, épingle, plaques, pendants) agrémentés d'émaux et de pierres imitation. Ce sont des articles courants, de bonne vente, dont le succès commercial est déjà considérable à l'Etranger, en particulier aux États-Unis.

De même, M. Ernest GEDEON BECK, qui emploie déjà 200 ouvriers environ, voit sa maison progresser de jour en jour. Ses produits (bijouterie argent et imitation), très bien conditionnés, acquièrent d'année en année de nouveaux débouchés hors de l'Allemagne.

M. Louis FIESSLER, également de Pforzheim, paraît s'être confiné dans la confection des chaînes de montre en or. C'est un excellent fabricant dont les opérations commerciales accusent également un accroissement constant.

Enfin, pour en finir avec l'Allemagne, il faut encore signaler MM. PFEIFFER, de Munich, bons fabricants de bijoux en argent, qui avaient exposé de jolis colliers art nouveau.

AUTRICHE

Comme l'Allemagne, l'Autriche possède des écoles professionnelles de joaillerie et de bijouterie. Mais il ne semble pas que les élèves de l'École des arts décoratifs de Vienne ou de l'École Cortina d'Ampezzo

(Tyrol) soient jamais appelés à devenir des joailliers ou des bijoutiers de marque. Rien ne saurait donner une idée approximative de l'indigence, professionnelle aussi bien qu'artistique, des pièces qui avaient été exposées par eux. Il est vraiment étonnant — pour ne pas dire plus — qu'une administration officielle, que le Ministère autrichien de l'Instruction publique ait consenti à présenter, à patronner quelque chose d'aussi manifestement inférieur que les travaux de ces écoliers-là.

Il ne faut cependant point se hâter de juger la production autrichienne sur ces lamentables spécimens. Il y a des joailliers convenables en Autriche, par exemple, M. Carl WASCHMANN, un disciple de M. René LALIQUE, qui n'est point encore arrivé à dégager sa personnalité : c'est plutôt un copiste qu'un imitateur; ses bijoux sont, pourrait-on dire, un simple « démarquage » d'autres bijoux exposés auparavant par son inspirateur. M. WASCHMANN est sans doute encore loin de posséder le tour de main indispensable à une bonne fabrication, et ses produits n'ont pas le fini des pièces françaises ; mais la plaque avec tête de Médée, la chaîne en perles irrégulières et les jolis peignes qu'il vient de nous exhiber à Saint-Louis témoignent d'un effort réel et dénotent un fabricant susceptible de se perfectionner singulièrement.

ITALIE

Il y a peu d'enseignements généraux à tirer de l'étude des joailliers et bijoutiers italiens, qui s'adonnent à un genre très spécial, pour ainsi dire national, à la fabrication de bijoux filigranés, de mosaïques ou de copies des joyaux anciens dont la vogue est loin d'être épisée. Il suffit de mentionner ceux d'entre eux qui avaient exposé à Saint-Louis de curieux spécimens.

Les frères CAPUANO, de Naples, façonnent le corail à la masse, de l'ordinaire au très fin. Leur établissement, considérable, a de grands moyens de production et travaille beaucoup pour l'exportation. Ils avaient exposé un bon choix de marchandises de belles couleurs.

MM. BORELLI et VITELLI, également de Naples, possèdent, eux aussi, une très importante maison où ils occupent deux cents ouvriers. Leurs articles, destinés surtout à l'exportation, sont généralement de classe moyenne. Cependant, ils avaient exposé un collier en corail du Japon tout à fait remarquable.

L'admirable Exposition de MM. G. KNIGHT et Fils, de Naples, n'a pas produit sur les jurés, ni même sur le public américain, l'effet qu'on

aurait pu attendre. Ces bons fabricants, qui emploient l'or à 22 carats, avaient exposé toute une collection de belles pièces en or reproduisant de célèbres bijoux romains ou étrusques. On paraît avoir beaucoup plus considéré ces joyaux, en Amérique, comme bibelots de collection que comme objets de vente courante. Ce sont pourtant bien des bijoux, de beaux bijoux, au sens commercial du mot. Mais peut-être, en Amérique, comme en Allemagne et en Autriche, paraît-on vouloir s'en tenir exclusivement à l'art nouveau qui prime tout décidément.

De là, la faveur des visiteurs pour l'Exposition de la Société coopérative de Mosaïstes de Florence, dont les bijoux en mosaïque commune sont très goûtsés du public populaire.

M. Egisto SIVELLI, de Gênes, le dernier que nous mentionnerons pour l'Italie, est un bon fabricant de bijoux filigranés de fantaisie, dont les produits, traités avec soin, sont de bonne vente.

JAPON

On ne comptait pas moins, à Saint-Louis, de dix-huit exposants japonais dont quelques-uns avaient envoyé des objets assez intéressants. Sans doute, il n'y a pas encore lieu de s'inquiéter des produits de cette industrie qui ne fait que naître. Mais, étant données les qualités d'assimilation des Japonais, leur talent vraiment extraordinaire pour copier d'abord, pour imiter parfaitement ensuite tout ce qu'ils voient, on est obligé de reconnaître que leur concurrence, qui paraît encore négligeable actuellement, pourrait promptement devenir dangereuse. Ces Japonais, évidemment, ne sont pas encore à citer, si ce n'est à cause de leur habileté de main assez surprenante chez des gens qui ne disposent que de procédés aussi primitifs. Il faut cependant accorder une mention spéciale à l'un d'entre eux, M. Mikimoto Kōichi, qui avait été déjà remarqué à l'Exposition universelle de 1900. M. Mikimoto Kōichi s'adonne à la culture scientifique de la perle en mer profonde. Son établissement, qui se trouve situé au bord de la mer, près de l'île Tatoku, dans la baie d'Ago, compte actuellement plusieurs milliers d'huîtres perlières parquées sur des bancs occupant une superficie d'environ 45 milles en mer. M. Mikimoto Kōichi se livre là à une opération qui n'est pas sans analogie avec la culture intensive de nos maraîchers, lesquels, au moyen d'engrais chimiques savamment dosés, arrivent à produire des légumes stupé-

fiants. Il en est un peu de même pour M. Mikimoto Konichi qui, entre autres produits de son élevage, avait exposé une perle superbe de 44 grains environ, de forme sphérique, presque régulière, et d'un bel orient. Il y a vraiment là une tentative du plus haut intérêt dont il y a lieu de suivre avec soin les développements.

CEYLAN

Sont-ce bien des bijoux ou des pièces de joaillerie que les fort jolis coffrets en ivoire sculpté exposés par la maison D. F. DE SILVA et Cie, de Colombo ? Ornés d'appliques en or et de pierres précieuses, ils sont, en tout cas, d'un joli travail et méritent des éloges, ainsi qu'un fort élégant petit éléphant en ivoire, conçu et exécuté dans la même note. Ce sont des objets qui démontrent, une fois de plus, l'étonnante dextérité de doigts des ouvriers cinghalais qui n'ont cependant à leur disposition qu'un outillage très rudimentaire.

Cette habileté professionnelle sautait encore plus aux yeux, si l'on peut dire, dans la vitrine de M. STANLY, le Commissaire général de l'Exposition, qui avait envoyé une collection de ces admirables bijoux hindous, en or ou en argent, dont on peut voir de si remarquables spécimens dans les galeries de notre Musée Guimet.

* * *

Il n'y a rien à dire des autres sections étrangères. On ne saurait tirer aucun enseignement des produits quelconques exposés par les fabricants de Belgique, de Chine, d'Haïti, de Hongrie, des Indes, de Hollande, de Suisse, du Brésil, du Danemark, de la Bohème et même de la Bulgarie qui étaient venus à Saint-Louis.

C'étaient des objets sans grande valeur artistique ou commerciale. Tout au plus nous sera-t-il permis de regretter l'absence des Russes, que des circonstances particulières ont fait arriver en retard ou ont même tout à fait empêchés de venir. Il eût été intéressant de pouvoir noter les progrès qu'ont faits nos amis et alliés dans une branche de l'industrie à laquelle ils consacrent de sérieux efforts.

Mais là doivent se borner forcément ces considérations d'ordre général. Il n'est point possible de faire autre chose que d'examiner en eux-mêmes les produits exposés. Il ne faut point songer à découvrir,

à leur seul aspect, les procédés de fabrication plus ou moins nouveaux que peuvent avoir employés, pour les confectionner, ceux qui les ont exhibés. Les fabricants, en effet, qui auraient découvert des méthodes réellement nouvelles, inédites, inconnues, pour leur fabrication, s'empresseraient de les dissimuler avec soin aux yeux de leurs concurrents. Il n'y avait donc qu'à noter, pour chacun d'eux, les manifestations extérieures de leur production. C'est ce que nous avons fait en les examinant individuellement. Tout au plus nous sera-t-il permis de mentionner la dorure américaine, l'argenture et le nickelage allemands, qui sont réellement très supérieurs, absolument de premier ordre. À quoi tient cette incontestable supériorité? À un tour de main spécial? À un nouveau procédé galvanoplastique? Nous ne savons. Nous ne pouvons que la constater et la signaler aux patientes investigations de nos chimistes.

RÉCOMPENSES

Les récompenses n'ont pas été décernées aux exposants du Groupe 31 par un Jury spécial à la Joaillerie et à la Bijouterie. Un même Jury, appelé « Jury du Groupe n° 4 », a été appelé à juger un ensemble comprenant :

Les Groupes, 23 (Papeterie), 30 (Orfèvrerie), 31 (Joaillerie-Bijouterie), et 32 (Horlogerie).

Ce Jury était composé d'Américains et d'étrangers dont voici les noms :

MM. A.-B. LAMBERT,	États-Unis.	MM. Elie WEILL,	France.
J.-C. GROGAN,	—	G. HENRY,	—
B. PTORPE,	—	F. RANNAZ,	—
P.-J. HERPEL,	—	Mareel ESTIEU,	—
H.-B. BURROWS,	—	G. SPERA,	Italie.
ALSTEAD,	—	Frank TAESCHNER,	Allemagne.
Gon. KINGSBURY,	—	H. REISINGER,	—
Geo. BAL,	—	Paul ZELLING,	—
Walter-B. FROST,	—	Prof. R. RUCKLIN,	—
G.-V. PAPIN,	—	Gustave HERTZ,	Autriche.
Geo.-H. HAZLITT,	—	P. HORTI,	Hongrie.
R.-D. WILLIAMS,	—	D. PERCEBOIS,	Chine.
L.-J. MULFORD,	—	J. ARBESHIR,	Indes.
S. GEJSBEEK,	—	S. OMURA,	Japon.
Alfred-G. STEIN,	—		

Ainsi organisé, ce Jury avait, en somme, à juger des ouvrages de natures fort diverses. Il fut donc divisé, par spécialités, en sections qui proposèrent les récompenses. Celles-ci, pour devenir définitives, durent être approuvées, nécessairement, par l'ensemble du Jury qui se réunissait tous les jours en séance plénière.

Pour le Groupe 31, le bureau du Jury fut ainsi constitué :

Président : MM. J.-C. GROGAN, États-Unis.
Vice-président : Elie WEILL, France.
Secrétaire : Alfred-G. STEIN, États-Unis.
Membres : Geo. HAZLITT, R.-D. WILLIAMS, L.-J. MULFORD, G. GEIJS-BEEK, États-Unis. Prof. R. RUCKLIN, Allemagne. G. SPERA, Italie.

Le Rapporteur croirait manquer à tous ses devoirs s'il ne rendait hommage ici à l'affabilité de ces jurés. Leur tâche n'était vraiment pas aisée, et c'est grâce à leur esprit de conciliation que les difficultés qui avaient surgi dès l'abord ont pu être aplaniées. Ces jurés se trouvaient, en effet, en présence de situations acquises qu'il y avait lieu de respecter, en même temps qu'il fallait sauvegarder les situations particulières de tous les exposants. Dès le début, deux courants bien tranchés, deux opinions opposées s'étaient manifestées. Les uns affirmaient que les exposants dont la fabrication était demeurée toujours aussi parfaite et aussi importante que par le passé, ne pouvaient pas déchoir en quelque sorte, devaient, — pour employer une expression assez juste, — « coucher sur leurs positions » et obtenir tout au moins le rappel des récompenses qu'ils avaient précédemment récoltées dans les différentes Expositions auxquelles ils avaient pris part. Pour les autres, le passé ne pouvait, en aucun cas, entrer en ligne de compte; il n'y avait à s'inquiéter uniquement que des travaux exposés présentement et non, pour l'instant, de ceux qui avaient été exposés ailleurs, autrefois; en un mot, il n'y avait qu'à juger sur des faits matériels et non sur des notes morales. Les uns avaient raison; les autres n'avaient point tort. Ces opinions paraissaient contradictoires, inconciliables, et le problème insoluble.

Grâce à la courtoisie de M. GROGAN, le président du Jury, et de M. STEIN, son secrétaire, toutes les difficultés ont été vaincues : les récompenses ont été attribuées avec une équité et surtout un esprit de conciliation dignes d'éloges : les intérêts, aussi bien généraux que particuliers, ont été tous sauvegardés avec une habileté consommée dont il y a vraiment lieu de féliciter le Jury tout entier.

Le Jury s'était trouvé, pour le Groupe 31, en présence de 252 exposants répartis ainsi par nationalités :

États-Unis, 17; Autriche, 13; Belgique, 5; Ceylan, 10; Chine, 3; France, 50; Allemagne, 47; Haïti, 2; Hongrie, 2; Japon, 18; Italie, 61; Indes, 2; Hollande, 6; Russie, 5; Suisse, 2; Brésil, 4; Danemark, 1; Bohême, 3; Bulgarie, 1.

Il a attribué 152 récompenses ainsi qu'il suit :

PAYS.	GRANDS PRIX.	MÉDAILLES.			TOTAL des récompenses.
		Or.	Argent.	Bronze.	
États-Unis..	2	3	5	4	14
Autriche....	1	4	2	1	5
Belgique ...	"	"	"	1	1
Ceylan.....	"	2	"	6	8
Chine.....	"	1	4	1	3
France.....	17	14	13	4	48
Allemagne..	1	9	7	5	22
Haiti.....	"	"	"	"	"
Hongrie....	"	"	1	4	2
Japon.....	"	1	2	8	11
Italie.....	1	5	8	13	27
Indes.....	"	"	1	"	1
Hollande...	"	"	"	2	2
Russie.....	"	"	1	"	1
Suisse.....	"	"	1	1	2
Brésil.....	"	"	"	1	1
Danemark..	"	"	1	"	1
Bohème....	"	1	1	1	3
Bulgarie....	"	"	"	"	"

Le nombre d'exposants indiqué comprend ceux catalogués et quelques-uns ajoutés, mais tous n'ont pas exposé.

On voit par ce tableau qu'il y a 100 exposants, c'est-à-dire les deux cinquièmes du chiffre total de ceux-ci, qui n'ont obtenu aucune des récompenses dont voici la récapitulation :

22 Grands prix,
37 médailles d'or,
44 médailles d'argent,
49 médailles de bronze.

Si l'on compare, pour chaque Nation, le nombre des exposants au nombre des récompenses, on obtient un tableau de comparaison particulièrement suggestif. On voit en effet que :

La France	a obtenu 32 p. 100 du chiffre total des récompenses.
Les États-Unis	— 9 —
L'Allemagne	— 14 —
L'Italie	— 20 —
Les autres pays	— 25 —

Mais il convient de constater que ce pourcentage est calculé sur l'ensemble des récompenses et non sur leur importance. Si l'on envisage, par exemple, que les exposants français ont obtenu 44 médailles d'or sur les 37 qui ont été décernées, et surtout 17 Grands prix sur les 22 qui ont été attribués, il n'est que juste de constater que la France, dans le domaine de la Joaillerie et de la Bijouterie, a montré sur les autres pays une supériorité vraiment écrasante. Elle l'avait d'ailleurs montrée déjà en maintes circonstances, et, tout dernièrement, à l'Exposition universelle de 1900, où les récompenses avaient été ainsi réparties :

PAYS.	NOMBRE d'exposants.	GRANDS PRIx.	MÉDAILLES.			MENTIONS HONO- RABLES.
			Or.	Argent.	Bronze.	
France et colonies.	246	17	39	66	53	6
Allemagne	45	"	6	21	12	"
Autriche	20	"	3	7	5	2
Belgique	9	1	"	"	1	"
Equateur	8	"	"	"	1	"
Espagne	4	"	"	"	1	"
Etats-Unis	23	1	1	1	3	"
Grande-Bretagne..	31	1	1	3	10	"
Hongrie	7	"	"	4	2	"
Italie	67	1	3	10	13	4
Japon	31	"	"	"	5	1
Mexique	7	"	"	"	3	"
Norvège	4	"	1	3	"	"
Portugal	17	"	"	4	1	2
Roumanie	2	"	"	1	"	1
Russie	20	"	2	1	5	1
Suisse	11	"	3	"	1	1
Suède	7	"	"	1	"	"
Divers	32	"	"	1	3	2
	591		59	120	419	20

Le nombre d'exposants indiqué comprend ceux catalogués et quelques autres ; mais tous n'ont pas exposé.

Nous en aurons enfin terminé avec le chapitre des récompenses si nous ajoutons qu'on a attribué aux collaborateurs : 45 médailles d'or, 42 médailles d'argent, 28 médailles de bronze.

CONCLUSIONS

Il n'est point ais^e de se livrer, en ce qui concerne l'Exposition de la Joaillerie-Bijouterie, à des comparaisons autres que celles que nous avons faites au sujet des objets envoyés par les fabricants de chaque pays et à propos des récompenses qu'ils ont obtenues. Les rares statistiques que l'on peut se procurer sur les chiffres de la production dans les différents pays, sur l'importance de leur commerce d'importation et d'exportation, présentent, selon les cas et suivant la source des renseignements, des différences tellement considérables, qu'il n'est point possible de tabler sur elles pour étayer des considérations sérieuses. Nous nous bornerons à reproduire, à titre de simple indication, au sujet du mouvement commercial des pierres et des bijoux aux Etats-Unis, la statistique américaine de source officielle que voici pour les deux exercices (année commerciale du 1^{er} juillet au 30 juin) :

Importations aux États-Unis.

	1902-1903.	1903-1904.
--	------------	------------

Diamants, non montés (sujets au droit de 10 p. 100).....	15.574.593 \$	10.028.452 \$
Pierres précieuses et perles, non montées.....	4.945.069	4.069.759
Joaillerie et articles d'or et d'argent.	2.007.433	2.048.697
Pierres précieuses, brutes ou non taillées (exemptes de droits)	46.368	39.490

Exportations des États-Unis.

1^o Marchandises indigènes.

Joaillerie et articles d'or et d'argent.	1.293.021	1.363.634
Plaqué (imitation).....	662.703	693.518

2^o Marchandises étrangères.

Diamants non montés.....	75	13.285
Autres pierres précieuses, brutes ou non taillées.....	4.399	312
Autres pierres précieuses, taillées mais non montées.....	"	54.955
Joaillerie et articles d'or et d'argent.	62.899	11.722

Outre que les statistiques américaines qui proviennent de sources particulières, par exemple d'offices commerciaux, accusent des résultats sensiblement différents de ceux-ci, on ne peut s'empêcher de constater que la statistique officielle reste muette sur la part qui revient à chaque nation, dans les totaux des importations et des exportations. On ne peut donc en tirer aucune conclusion et on doit se borner à de simples constatations d'ordre général.

Un certain nombre de visiteurs de l'Exposition de Saint-Louis ont manifesté quelque étonnement de voir que (par exemple dans le Groupe 31, où les exposants français avaient remporté un succès si remarquable, avaient témoigné d'une telle supériorité sur leurs rivaux) nos nationaux n'aient cependant point fait d'affaires immédiates, n'aient pas vendu les produits qu'ils avaient exposés et se soient bornés à enregistrer quelques commandes plus ou moins rares. La faute en est entièrement imputable au régime douanier américain qui est vraiment, en matière d'Exposition, d'un rigorisme excessif, d'une sévérité draconienne. L'on sait qu'en pareil cas les marchandises, importées dans un pays pour y être seulement exposées, pénètrent partout en franchise. Si l'exposant vend, sur place, à des visiteurs une partie de ses marchandises, il est généralement admis qu'il ne doit acquitter les droits d'entrée que sur les objets vendus. Il n'en est point de même en Amérique où on ne « dédouane » pas partiellement. Tout exposant qui voulait vendre à Saint-Louis était donc obligé d'acquitter les droits d'entrée sur la totalité de ses marchandises, sans espoir de se voir rembourser, au départ, les sommes déboursées pour les objets invendus qu'il remporterait avec lui.

Un tel régime devait évidemment donner à réfléchir aux exposants de la Classe 31. On sait, en effet, que les droits d'entrée sont, aux Etats-Unis, de 10 p. 100 sur les pierres et de 60 p. 100 sur les montures, — avec cette restriction que les bijoux sont considérés en entier comme des montures. Pour un collier d'une valeur de cent mille francs, composé de 99,000 francs de pierres et de 1,000 francs de monture, la douane américaine ne perçoit donc pas, comme on pourrait le croire, 10 p. 100 sur les 99,000 francs de pierres et 60 p. 100 sur les 1,000 francs de la monture ; il faut bel et bien lui payer 60 p. 100 sur les 100,000 francs du total, c'est-à-dire sur le prix de la pièce montée. Dans ces conditions, quel est l'exposant qui n'eût pas regardé à deux fois avant de débourser de pareilles avances en vue d'une vente qui demeurait forcément problématique ?

Voilà, à la vérité, pourquoi les joailliers et bijoutiers étrangers n'ont

pas « vendu » à Saint-Louis. Y ont-ils, au moins, comme on dit, « fait des affaires », pris des commandes ? Il n'est point possible de le savoir. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'on sait un peu mieux peut-être maintenant, depuis l'Exposition de Saint-Louis, quelle est la nature des exportations que chaque pays fait en Amérique. Les Italiens, par exemple, font d'ores et déjà, avec les États-Unis, un grand commerce de mosaïques et de camées qui ne pourra que s'accroître. Les Autrichiens exportent surtout là-bas des pierres fausses. Les Allemands y triomphent, sans conteste, pour la nouvelle bijouterie imitation du genre « art nouveau ». Il reste à nos nationaux la fourniture indisputée de la très belle bijouterie et aussi de la bijouterie imitation.

Mais il n'est pas douteux que notre importation aux États-Unis de produits de ce dernier genre ne peut se comparer à l'importation allemande. Et il est à craindre que cette supériorité de l'Allemagne ne fasse que s'accroître.

C'est que l'Allemagne a compris la nécessité, dans le domaine industriel, de la coopération et surtout de la « concentration ». Alors que, chez nous, on continue les vieux errements, que, par exemple pour la Bijouterie-imitation, on se confine encore dans ce qu'on a appelé « la fabrication en chambre », — fort digne d'intérêt, sans doute, fort respectable, fort recommandable peut-être même au point de vue purement artistique, — on s'est, en Allemagne, délibérément orienté vers la fabrication usinière, vers « la fabrication en grand » dont les Américains nous donnent l'exemple dans tous les genres et qui a pour conséquence rationnelle l'augmentation de la production en même temps que la diminution du prix de revient par l'économie sur la main-d'œuvre.

Il est de toute évidence en effet qu'on doit, dans toutes les branches de l'industrie, pouvoir obtenir des améliorations convenables et notamment dans le domaine de la Bijouterie-imitation. L'utilité de la « concentration » des ouvriers différents nécessaires y saute aux yeux. N'ayez plus besoin de recourir, au dehors, aux fabricants de matrices, à l'estampeur, au doreur, et d'autres spécialistes encore; grouvez-les à vos côtés, dans votre maison, chez vous-même, et vous réaliserez bien vite des économies assez sensibles pour vous permettre de livrer vos produits à des prix de bon marché analogues à la fabrication étrangère.

La « concentration » usinière, telle est, à notre avis, la principale raison de la formidable extension que prennent chaque jour dans le

domaine de la bijouterie, les Etats-Unis et l'Allemagne. Les capitalistes ont organisé, dans ces pays, d'importants groupements, de formidables usines — quelques-unes d'entre elles sont de véritables petites villes — dont le développement a de quoi stupéfier. Nous avons déjà eu l'occasion de constater précédemment à quels résultats sont, par exemple, arrivées, en quelques années, la ville de Hanau et de Pforzheim. Nous pourrions citer vingt autres exemples analogues, aussi typiques, aux États-Unis, Providence et à Attleboro (Maro) comme en Allemagne.

Il est vrai que l'Allemagne, par exemple, fait en ce moment les efforts les plus considérables et les plus raisonnés pour étendre au dehors son commerce. Ainsi, pendant tout le temps qu'à duré l'Exposition de Saint-Louis, on a pu y rencontrer de tous côtés, de-ci, de-là, des spécialistes allemands envoyés par les différents corps de métiers pour étudier toutes les branches connues de l'industrie. Très informés, très avertis, très compétents, ces envoyés observaient tout avec soin, examinaient les plus petits détails, se rendaient compte des besoins et des désiderata, remarquaient en quoi telle fabrication étrangère surpassait la fabrication similaire nationale, notaient avec soin les supériorités et les infériorités. Ils ont rapporté à leurs compatriotes, sur tous les sujets, dans tous les genres, les indications les plus précieuses pour aider à leur perfectionnement et, par suite, à leur extension.

Il n'est pas indifférent de souhaiter à nos diverses corporations des organisations analogues. S'il est fort agréable de constater, pour une industrie, comme par exemple pour la Joaillerie-Bijouterie, que nous tenons incontestablement la tête et que notre supériorité est actuellement indiscutable, il peut être très utile de se précautionner à l'avance des moyens qui nous assureraient cette supériorité à l'avenir. Prévoir n'est pas seulement la qualité primordiale des gouvernements : ce doit être aussi la vertu essentielle de l'industrie.

Les trois photographies de notre Groupe, reproduites dans ce Rapport, nous ont été communiquées obligamment par la photographie Gerschel.

TABLE DES MATIÈRES

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.....	3
Admission des exposants.....	9
Installation des Expositions.....	10
Description de l'Exposition.....	14
Joaillerie-Bijouterie fine.....	13
Bijouterie d'or.....	18
Bijouterie d'argent.....	19
Lapidaires.....	19
Perles.....	21
Bijouterie imitation.....	21
Perles imitées.....	22
LES EXPOSITIONS ÉTRANGERES.....	23
États-Unis.....	23
Allemagne.....	26
Autriche.....	28
Italie.....	29
Japon.....	30
Ceylan.....	31
RÉCOMPENSES.....	33
CONCLUSIONS.....	37